Image not found or type unknown

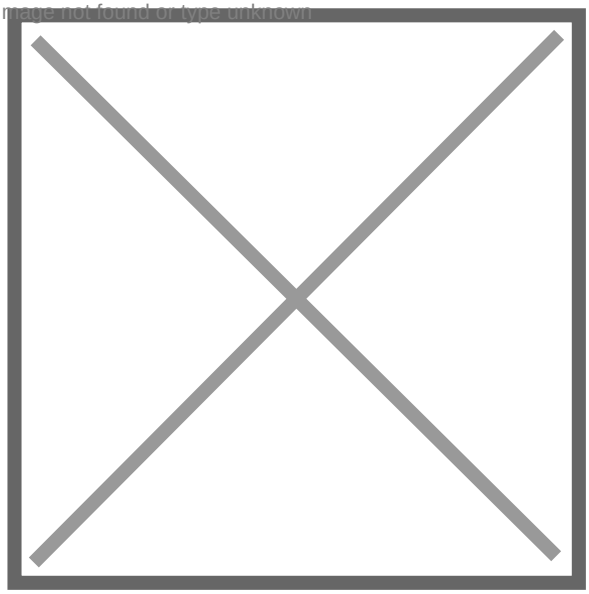

Assurance voiture non paiement des mensualités /banque de France

Par **Babe 33**, le **15/04/2016** à **18:05**

Bonjour,
Suite à une situation difficile après un divorce,j'ai déposé un dossier de surendettement qui a été accepté,hors dans les dettes il y a la somme de 400 euros que je dois à mon assureur voiture. Mais je ne dois pas payer mes dettes pendant deux ans. Aujourd'hui je n ai pas d assurance voiture, que puis-je faire pour obtenir l assurance de ma voiture. J'ai besoin de ma voiture pour aller au travail et amené ma fille a l école.
Avez vous un conseil à me donner ?
Merci

Par **chaber**, le **15/04/2016** à **18:33**

bonjour

[citation] Suite à une situation difficile après un divorce,j'ai déposé un dossier de surendettement qui a été accepté,hors dans les dettes il y a la somme de 400 euros que je dois à mon assureur voiture. Mais je ne dois pas payer mes dettes pendant deux ans. [/citation]l'assureur est bien créancier

[citation] Aujourd'hui je n ai pas d assurance voiture, que puis-je faire pour obtenir l assurance de ma voiture.[/citation]vous avez certainement été résilié pour non paiement, mais les primes restent dues.

L'assureur ne vous reprendra pas. Il faut en chercher un nouveau. La contrepartie sera qu'il exigera le paiement cash de l'année, ou à la limite d'un semestre

Par **amajuris**, le **15/04/2016** à **18:38**

bonjour,
même si votre ancien assureur ne peut pas exiger, pour l'instant, le paiement de sa dette, il n'a pas pour autant l'obligation de continuer à vous assurer pour l'avenir.
si vous ne trouver d'assureur, vous devez vous contacter le bureau central de tarification.
vous pouvez consulter ce lien:
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2660
salutations

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés